

COVID 19: LE MEDEF AUX COTES DES ENTREPRISES

Lundi 22 Juin 2020

LES ACTIONS DU MEDEF POUR LES ENTREPRISES

DES BUREAUX MINISTÉRIELS À LA PORTE DES ENTREPRISES : LE MEDEF SUR TOUS LES FRONTS

Le **MEDEF NATIONAL**
membre du Comité
chargé du suivi du Plan
de Relance
Economique (*Matignon*)

Les **MEDEF TERRITORIAUX**
présents aux réunions
Préfecture / DIRECCTE /
Administrations locales

Les **FEDERATIONS
PROFESSIONNELLES**,
au coeur du
dialogue avec les
pouvoirs publics



**ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES EN
DIFFICULTE**

LE MEDEF SUR LE FRONT MEDIATIQUE ET LES RESEAUX SOCIAUX

100+ sorties média du Président, Président délégué et porte-paroles de mi-mars à fin juin



Nombreux **articles sur medef.com** [580 000 pages vues, 3 fois plus qu'en 2019]
Création d'un dossier spécial Coronavirus (+ de 150 articles)



Activité exceptionnelle sur les réseaux sociaux
Mentions X3 sur Twitter / Nombre de vues X2 (impressions)

Relai des publications sur la **page LINKEDIN du Pôle Adhérents MEDEF** : plus de 400 posts

DES LIENS PLUS INTENSES AVEC LES ADHÉRENTS AFIN DE MIEUX SERVIR LES ENTREPRISES

✓ PLUS DE REUNIONS EN VISIO POUR RESSERER LES LIENS

Une assemblée permanente chaque semaine, réunissant en moyenne 250 participants, 2 interventions de ministres, des échanges favorisés

Deux comités des régions par mois

Réunions visios hebdomadaires entre MEDEF Régionaux et Territoriaux

✓ PLUS D'INFO EN CONTINU POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

+ 170 publications par mail (décryptages, notes...)

Mise en place d'une boîte mail dédiée, covid19@medef.fr : + de 900 messages traités (taux de réponse > 90%)

UNE PRESENCE AU PLUS PRES DES ENTREPRISES

LES MEDEF TERRITORIAUX & FÉDÉRATIONS

- ✓ Mise en place d'actions à but médical (collecte, dons, distributions de masques, gel hydroalcoolique, EPI) et/ou accompagnement des entreprises (cellules psychologiques, sondages, déclarations communes avec les syndicats)
- ✓ Visite / mise en avant d'entreprises ayant reconverti leurs outils de production ou instauré de bonnes pratiques

LE MEDEF À L'ORIGINE D'INITIATIVES FORTES

19/03 - Appel aux entreprises de France

22/04 - Lancement du Groupe de Travail
DESTINATION FRANCE (Tourisme / Événementiel)

30/04 - Déclaration commune MEDEF/CFDT/CFTC

6/05 - Contributions à l'Amendement « Responsabilité pénale des
chefs d'entreprise en cas de contamination »

13/05 - Position commune avec les patronats allemand et italien

15/05 - Sondage sur les attentes des salariés post-confinement

20/05 - Proposition d'un plan de soutien à l'apprentissage

28/05 - Proposition d'un plan de relance de l'économie

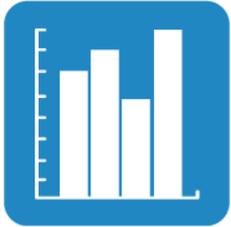
LES RESULTATS OBTENUS

DOMAINE SOCIAL



- ✓ Obligation de maintien des garanties collectives de protection sociale complémentaire des salariés en Activité Partielle durant l'Etat d'urgence sanitaire,
- ✓ Introduction du dispositif d'activité réduite (*en lien avec l'UIMM*),
- ✓ Assouplissement du prêt de main d'œuvre entre entreprises,
- ✓ Obtention d'une prime d'embauche des apprentis,
- ✓ Assouplissement du renouvellement des CDD par accord d'entreprise,
- ✓ Report du calendrier de la représentativité patronale.

DOMAINE ECONOMIQUE



- ✓ Contribution à la création du PGE et à son extension à toutes les entreprises,
- ✓ Contribution à la création et à l'extension du Fond de Solidarité (passage de 1 à 7 milliards d'Euros),
- ✓ Renforcement des dispositifs d'assurance-crédit en France et à l'export,
- ✓ Dialogue permanent avec les acteurs du Tourisme et de l'Événementiel *via* le groupe de travail « *Destination France* ».

DOMAINE FISCAL



- ✓ Report de déclaration de charges fiscales et sociales, voire annulation dans certains cas,
- ✓ Report de nombreux délais déclaratifs et paiements fiscaux,
- ✓ Déductibilité des abandons de créances de loyers,
- ✓ Hausse du plafond d'exonérations des heures supplémentaires,
- ✓ Assouplissement temporaire des règles de facturation de la TVA: possibilité ouverte aux entreprises de la payer forfaitairement en fonction de la baisse d'activité,
- ✓ Matériels sanitaires et masques : non taxation à la TVA des matériels dont les entreprises ont fait don pendant la crise, élimination de l'obligation de factures rectificatives suite à la baisse du taux de TVA,
- ✓ Remboursement anticipé des créances de report en arrière des déficits (*inclus dans le PLFR 3*),
- ✓ Remboursement par anticipation des crédits d'impôts 2020,
- ✓ Baisse de CFE pour les entreprises les plus touchées par la crise,
- ✓ Anticipation dans les paiements d'acompte 2020 de CFE et d'IS, modulation des acomptes de la CVAE,
- ✓ Possibilité d'anticiper le plafonnement de la CET en fonction de la valeur ajoutée.